

## **Un budget de 10 MDH consacré en 2009 au Fonds d'appui pour la promotion de la représentativité des femmes**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 08-03-2009 13:56:23

**Le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, a indiqué, samedi à Rabat, qu'une enveloppe de l'ordre de 10 millions de dirhams a été allouée, dans le cadre de la loi de finances 2009, au Fonds d'appui pour la promotion de la représentativité politique des femmes.**

La création de ce Fonds s'inscrit dans le cadre de l'instauration d'un mécanisme permanent visant la promotion de la participation de la femme marocaine lors des élections législatives et locales, a précisé M. Benmoussa lors de la cérémonie de lancement de la 2-ème campagne de sensibilisation sur la participation politique des femmes, sous le thème "femmes dans les communes: levier de la gouvernance locale".

Concernant les mesures organisationnelles et exécutives nécessaires à la mise en œuvre de ce Fonds, le ministre a indiqué que le gouvernement a promulgué plusieurs textes relatifs au renforcement des capacités représentatives des femmes à l'occasion des échéances électorales.

Ce Fonds est ouvert devant les propositions des partis politiques et des associations de la société civile actives dans le domaine de la promotion de la représentativité des femmes, la gouvernance locale ou le développement humain, au niveau local, régional ou national, a-t-il noté.

Pour mettre en œuvre ce Fonds dans les plus brefs délais, le ministre a indiqué que les partis politiques ont été invités à désigner leurs représentants au sein du comité central afin d'appeler à une première réunion de ce comité pour qu'il puisse entamer ses fonctions dans les jours à venir.

Pour ce qui est du coût des projets à financer dans le cadre de ce Fonds, M. Benmoussa a indiqué que le plafond a été fixé à 200.000 dirhams pour chaque projet, ajoutant que la contribution maximale de l'Etat dans ces financements a été fixée à 70 pc du coût du projet. Cette part pourrait augmenter dans le cas de programmes ayant été érigés en priorité par le comité.

Le ministre a également indiqué que ce comité central, chargé de proposer des programmes, compte parmi ses membres toutes les parties concernées et agissant dans le domaine de la représentativité politique des femmes. Il est composé de huit représentants des formations politiques, cinq représentants des départements gouvernementaux concernés et cinq représentants de la société civile.

Le ministre a souligné, lors du lancement de cette campagne, initiée par le ministère du Développement social, de la Famille et de la Solidarité, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, qu'il a été décidé également la mise en place d'un système d'encouragement de la représentation des femmes dans les conseils communaux dans le cadre de la contribution de l'Etat au financement des campagnes électorales des partis politiques lors des élections communales.

Le gouvernement, a-t-il précisé, a prévu, dans ce cadre, des motivations financières pour les partis politiques afin qu'ils accordent un intérêt particulier à la femme en lui consacrant des postes avancés dans les différentes listes de candidature ainsi que dans les circonscriptions où les représentants sont élus selon le scrutin individuel.

M. Benmoussa a appelé, par ailleurs, les acteurs de la société civile à déployer davantage d'efforts pour sensibiliser la femme dans toutes les régions du Royaume sur l'importance de son implication dans l'action politique, aussi bien au niveau des candidatures qu'au niveau de la participation à l'opération de vote.

Le ministre a indiqué que la volonté politique, qui vise la consolidation du choix démocratique du Maroc, et qui a été consacrée davantage après l'avènement de SM le Roi Mohammed VI, a été à la base des importants acquis réalisés par la femme marocaine.

Après avoir souligné les hautes orientations royales contenues dans le discours prononcé par SM le Roi lors de l'ouverture de la première session de l'actuelle législature, M. Benmoussa a salué l'effort collectif, auquel ont adhéré d'une manière spontanée toutes les composantes de la société marocaine, pour élaborer un système intégré garantissant une participation effective de la femme dans la vie politique, aussi bien au niveau de la gestion de la chose locale, qu'au niveau de la planification communale et de l'organisation des élections.

MAP